



VIOLENTE AGRESSION

C'est vers 13h00, le 21 décembre 2022, lors du contrôle de l'effectif au bâtiment B3, que s'est déroulée une scène d'une violence extrême, particulièrement choquante.

LES FAITS

Un binôme, composé d'un agent expérimenté et d'une élève, se dirige vers la cellule d'un détenu sanctionné d'une mesure d'ouverture sécurisée à deux agents. À l'ouverture de la porte, le détenu insiste pour se rendre à l'Unité de Soins. Face au légitime refus opposé par l'agent, le détenu lui porte un violent coup de poing au visage... le premier d'une longue série à venir. L'agent surpris tombe au sol. À demi conscient, il subit les assauts répétés de l'assaillant.

C'EST UN VÉRITABLE PASSAGE À TABAC !

Malgré cet acharnement effroyable, la jeune élève-surveillante ne perd pas son sang-froid, donne l'alerte et vient à la rescousse du collègue, tentant de lutter contre les coups de poings et de pieds au visage.

SON INTERVENTION S'EST AVÉRÉE DÉCISIVE ET A PERMIS D'ÉVITER UN LYNCHAGE !

Mais les intentions belliqueuses du forcené ne s'arrêteront pas là. Il attendra l'arrivée de la première surveillante pour lui asséner également un violent coup de poing au visage avant d'être finalement maîtrisé par le personnel venu en renfort.

UN BILAN TRES LOURD

- ▶ Le collègue tabassé : suspicion de nez fracturé, plaie ouverte à l'arcade, traumatisme crânien
- ▶ La Première Surveillante : contusions faciales
- ▶ La jeune collègue : suspicion de fracture des côtes et d'une lésion à l'épaule, traumatisme psychologique important

LE PROFIL DU DETENU

- ▶ Individu particulièrement instable psychologiquement, au profil pénal violent, connu et reconnu
- ▶ A séjourné à diverses reprises en Hôpital psychiatrique, UHSI, UHSA
- ▶ Fait l'objet de multiples CRI pour des faits réitérés d'agressions, menaces et insultes sur le personnel
- ▶ Sanctionné de cellule disciplinaire et placement à l'isolement
- ▶ A créé un incident le matin même de son passage à l'acte en déclenchant un feu de cellule

**FO JUSTICE S'INTERROGE SUR LE RÔLE DE LA DIRECTION
QUI N'A PAS SU PROTÉGER SON PERSONNEL
VICTIME DE PLUSIEURS AGRESSIONS EN QUELQUES MOIS !**

**IL ÉTAIT INDISPENSABLE D'ORGANISER ET D'ABOUTIR
À UN TRANSFERT URGENT VERS UNE STRUCTURE ADAPTÉE**

DÈS LE PREMIER INCIDENT !

FO Justice souhaite un prompt rétablissement aux collègues blessés et leur assure de son soutien tout au long de la procédure. **FO Justice** attend des sanctions disciplinaires et pénales exemplaires, accompagnées d'un transfert immédiat. **FO Justice** sollicite la Direction pour que chacun soit récompensé à hauteur de son courage, en particulier notre jeune collègue qui a fait preuve d'un sang-froid et d'une gestion sans faille de l'incident.

